



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 10 novembre 2020

PLAN #1JEUNE1SOLUTION

Signature d'un contrat Parcours Emploi Compétences jeune et mise en œuvre de l'Accompagnement intensif jeunes par Pôle emploi

Dans le cadre du plan de relance #1jeune1solution, qui vise à accompagner les jeunes vers l'emploi, Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, s'est rendu dans l'agence Pôle emploi de Rouen Saint-Sever, le 10 novembre 2020, en présence de Martine Chong-Wa Numéric, directrice régionale de Pôle emploi Normandie, pour la signature d'un contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) Jeune.

L'association Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de Seine-Maritime accueille une jeune normande bénéficiaire du dispositif. Celui-ci s'adresse aux jeunes éloignés du marché de l'emploi (âgés de moins de 26 ans) et aux jeunes reconnus travailleurs handicapés (jusqu'à 30 ans inclus) et a pour objectif de leur permettre de développer leurs compétences.

À l'issue de cette séance de signature, le préfet a pu également s'entretenir en visioconférence avec cinq autres jeunes qui bénéficient du dispositif d'Accompagnement intensif jeunes (AIJ).

Ce dispositif permet de donner aux jeunes demandeurs d'emploi en difficulté d'intégration sur le marché du travail les outils pour mieux comprendre le marché du travail, valoriser leurs atouts, identifier et mettre en valeur leurs savoir-être, élargir leurs cibles professionnelles et maîtriser les méthodes de recherche d'emploi.

Cabinet du préfet Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél: 02 32 76 50 14

Mél: pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

Nouveautés du plan #1jeune1solution pour Pôle emploi en Normandie

L'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi déployé par Pôle emploi repose sur trois lignes directrices :

- une attention portée à la fois sur la situation des jeunes déjà inscrits et sur ceux nouvellement inscrits ou réinscrits ;
- une approche individualisée, s'appuyant sur une revue approfondie des jeunes et de leurs besoins ;
- des actions de recrutement ciblées sur des entreprises ou secteurs qui recrutent.

Pour faire face à la crise et accompagner les jeunes entrant sur le marché du travail et ceux déjà inscrits, Pôle emploi donne une nouvelle ampleur à ses actions afin de « ne laisser aucun jeune demandeur d'emploi sans solution », ambition du plan #1jeune1solution. Pôle emploi agit pour cela en complémentarité avec ses partenaires (notamment les Missions locales, l'Apec et Cap emploi).

Accompagnement intensif des jeunes (AIJ)

- 3 300 jeunes suivis chaque année en moyenne depuis 2014
- Objectif de 6 746 jeunes suivis en 2020
- 77 conseillers dédiés à l'AIJ fin 2020 (+29 par rapport à 2019)

L'AIJ augmente le taux de retour à l'emploi des jeunes de 28 %, 8 mois après leur entrée à Pôle emploi (donnée nationale).

Formations

- 8 562 jeunes ont développé leurs compétences entre janvier et octobre 2020

#TousMobilisés, une rencontre entre jeunes demandeurs d'emploi et entreprises, chaque mois, dans chaque agence.

Pour accompagner les jeunes demandeurs d'emploi, Pôle emploi a développé depuis plusieurs années maintenant un ensemble de solutions adaptées à leurs besoins et à leur niveau d'autonomie : AIJ, contrats aidés, suivi individuel ou ateliers collectifs pour améliorer sa recherche d'emploi et ses savoir-être professionnels, formations, services en ligne, etc.

Pour découvrir l'ensemble des actions de Pôle emploi en faveur de l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi, téléchargez le dossier de presse <u>ici</u>.

Cabinet du préfet Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél: 02 32 76 50 14

 ${\bf M\'el:} \underline{pref-communication@seine-maritime.gouv.fr}$